

Article 31 du Règlement

ayant des compétences utiles et de l'argent à investir, tout en maintenant l'objectif de réunification des familles.

Ce plan mis au point par les Canadiens fait preuve de compassion, de sentiments humanitaires et de tolérance—toutes des valeurs prisées à notre époque par le Parti libéral.

Je lève mon chapeau au ministre et aux Canadiens pour avoir su concevoir un programme de citoyenneté et d'immigration détaillé et équilibré, qui répondra aux besoins des Canadiens dans les années à venir.

* * *

LE TOURISME

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, notre caucus de l'est de l'Ontario a appris que la seule augmentation du tourisme dans notre région pendant la récession était due au passage de touristes attirés au Canada et plus particulièrement au Québec par la campagne publicitaire du gouvernement de cette province.

Le gouvernement fédéral devrait travailler en collaboration avec le secteur privé, par l'intermédiaire de la nouvelle commission du tourisme, pour promouvoir le Canada et le patrimoine canadien. Dans l'est de l'Ontario, par exemple, les rivières Trent-Severn et Rideau constituent des réseaux navigables remarquables qui font partie du patrimoine national et qui sont pour les touristes des autres provinces et de l'étranger une attraction importante.

La promotion des éléments marquants de notre patrimoine attirera des touristes du monde entier et encouragera les Canadiens à visiter leur pays. Du même coup, la promotion du patrimoine canadien renforcera notre identité nationale.

Suscitons la curiosité de nos concitoyens et du monde entier pour le patrimoine canadien.

* * *

[Français]

LE RÉFÉRENDUM QUÉBÉCOIS

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'informer cette Chambre que le chef du Bloc québécois vient de se rallier et donner son appui au premier ministre du Canada. En effet, le chef du Bloc québécois a déclaré hier qu'il désire maintenant un référendum, et je cite: «le plus rapidement possible».

Cette nouvelle position contraste passablement avec les propos que tenait le chef du Bloc québécois, le 20 septembre dernier, lorsqu'il plaidait en faveur du report du référendum pour assurer que ce dernier soit gagnant. Maintenant que l'opposition officielle et le gouvernement sont d'accord sur la tenue d'un référendum dans les meilleurs délais, il nous reste à souhaiter que le chef, celui qui se décrit comme le partenaire de Jacques Parizeau dans l'aventure référendaire, saura convaincre son associé de procéder sans tarder. Ainsi, comme l'a dit le premier ministre du Canada, on pourra mettre fin rapidement à l'incertitude qui découle de cette situation.

• (1410)

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Jean H. Leroux (Shefford, BQ): Monsieur le Président, dans son rapport dissident déposé hier, le Bloc québécois exige que le ministère de la Défense nationale fasse un réexamen complet de ses dépenses militaires, en particulier en ce qui concerne l'achat de sous-marins, et ce, en tenant compte des nouvelles missions qui lui seront conférées dans les années qui viennent.

Les mesures proposées dans le rapport majoritaire du Comité mixte spécial ne sont pas suffisantes. Le ministre de la Défense doit proposer un budget réaliste, adapté à l'état catastrophique du déficit fédéral. Le ministre doit faire un effort supplémentaire pour rationaliser son budget afin d'atteindre des coupures de l'ordre de 1,6 milliard de dollars.

Le gouvernement doit faire preuve de plus de courage et s'attaquer au déficit qui ronge peu à peu l'avenir de nos enfants.

* * *

[Traduction]

LA JUSTICE

M. Paul E. Forseth (New Westminster—Burnaby, Réf.): Monsieur le Président, c'est la troisième fois en moins d'un mois qu'un avocat de la défense invoque l'excuse d'une ivresse excessive devant un tribunal criminel.

La décision que la Cour suprême a rendue dernièrement dans l'affaire Daviault a des répercussions dévastatrices pour toutes les victimes. En Alberta, un homme a été acquitté vendredi d'avoir agressé sa femme après une beuverie qui avait duré 24 heures en 1993. Le juge a décidé que l'homme ne pouvait être tenu responsable de ses actes puisqu'il était tellement ivre qu'il en avait perdu la raison.

Les députés réformistes ont demandé deux fois au ministre de la Justice de légiférer afin d'éliminer cette échappatoire, mais rien n'a encore été fait.

Il ne s'agit pas d'un conte et j'espère bien que le ministre de la Justice n'est pas une fée. Il semble qu'il soit troublé par ces cas, mais nous savons tous qu'il ne réglera pas la question avec un coup de baguette. Il doit présenter sans tarder une mesure modificative pour que tous les Canadiens aient droit à un peu de justice.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake, NPD): Monsieur le Président, le ministre de l'Agriculture a déclaré que le débat sur l'avenir de la Commission canadienne du blé était important et, par conséquent, il a annoncé un processus où les agriculteurs seront notamment invités à donner leur avis.

La consultation est importante. En fait, il y a deux ans à peine, au cours du processus de consultation sur le transport, la grande majorité des agriculteurs et des habitants des régions rurales se sont prononcés en faveur du maintien de la subvention du Nid-de-Corbeau et du raffermissement de la Commission canadienne du blé. Ensuite, plus de 13 000 habitants des régions rurales de la Saskatchewan ont participé à un rassemblement à Saskatoon,